

Les pays de l'EAC appelés à éradiquer la corruption

@rib News, 17/11/2016 - Source Xinhua Les pays d'Afrique de l'Est ont été appelés à agir collectivement pour éradiquer la corruption, qui est considérée comme un obstacle majeur à la réalisation du projet d'intégration régionale de la Communauté d'Afrique de l'Est/East african community (CAE/EAC). Des employeurs de tous les pays membres de l'EAC ont lancé cet appel mercredi à Arusha peu après le lancement de la directive de la CAE sur les relations professionnelles.

Almas Maige, présidente l'Association des employeurs tanzaniens (ATE) a déclaré que la corruption persistait dans la région et contribuait à effrayer les investisseurs potentiels. "Cela reste un grand problème entre les pays partenaires et nous devons comprendre que les responsables corrompus empêchent le progrès de l'intégration", a déclaré Mme Maige. "Cela ne peut être réalisé que si nous mettons en place des règles sur le travail claires et applicables, et il est important également de résoudre les conflits sociaux dans la région", a-t-elle ajouté. Selon l'Indice de perception de la corruption 2015 publié en janvier dernier par Transparency International, le Kenya se situe à la 139ème position parmi 168 pays, avec un score de 25 points, tandis que le Rwanda et la Tanzanie obtiennent respectivement 54 et 30 points. Le Burundi arrive dernier de la région avec un score de 21 points, tandis que les meilleurs pays au monde restent les pays nordiques, menés par le Danemark avec un indice de 91. Rosemary Ssenabulya, présidente de l'Association des employeurs d'Afrique de l'Est (EAEO) a également souligné la nécessité pour les employeurs et partenaires sociaux de la CAE de guider les investisseurs et employeurs sur la manière de faire des affaires dans un cadre responsable. "Malheureusement, bien peu a été fait pour guider les investisseurs sur la manière d'investir dans l'EAC, de traiter avec les travailleurs locaux et de respecter les législations nationales des pays partenaires", a-t-elle observé. Mme Seenabulya s'est néanmoins dite encouragée par le fait que les directives élaborées en matière de relations professionnelles fourniraient aux employeurs une compréhension de base du fonctionnement des relations salariales dans la région. D'après l'EAEO, les directives sur les relations sociales doivent aider les employeurs d'Afrique de l'Est à mettre en place des relations sociales harmonieuses sur leur lieu de travail. La CAE retrouve le Kenya, la Tanzanie, l'Ouganda, le Burundi, le Rwanda et le Soudan du Sud.